



Offre d'emploi - Responsable développement et partenariats

Présentation de la structure

L'Institut de la Transition Foncière est une association reconnue d'intérêt général qui œuvre pour la préservation et la restauration des sols vivants. Notre mission : replacer les sols vivants au cœur des politiques publiques et des activités des entreprises, tant dans les milieux liés à l'aménagement et à la construction que dans la société civile.

L'Institut élabore des outils opérationnels destinés à aider les organisations publiques et privées à intégrer la préservation des sols et leur restauration dans leurs projets urbains, territoriaux et immobiliers.

L'Institut assure un plaidoyer et un rôle de think-tank sur la préservation des sols.

Enfin, l'Institut porte, avec l'Université Gustave Eiffel, la Chaire Transition Foncière, première chaire pluridisciplinaire sur les sols en France. Elle porte l'ambition de replacer la préservation des sols vivants au centre des questions de recherche liées aux enjeux urbains et territoriaux.

Contexte du poste

L'Institut aujourd'hui, c'est :

- 5 collèges d'acteurs : Collectivités locales, Entreprises, Académiques, Associations, Opérateurs de l'Etat
- Une gouvernance représentative : Intercommunalités de France, ANMA Architectures Urbanistes Paysagiste, Fondation Université Gustave Eiffel, France Nature Environnement Ile-de-France, l'Agence nationale de la cohésion des territoires
- Plus de 40 adhérents et partenaires dans les 5 collèges (voir [ici](#))
- Une équipe de 8 personnes
- 3 pôles : recherche (avec la Chaire Transition foncière), l'incubateur d'outils et d'études, et le plaidoyer.

Pôle recherche

La Chaire Transition foncière encadre deux thèses, porte un projet de recherche (Transnat), organise chaque année des journées d'étude. En 2026, une nouvelle thèse sera lancée sur l'"empreinte sol" des organisations, et un colloque international sera organisé en fin d'année.

Incubateur d'outils

Côté incubateur d'outils, quatre outils feront l'objet d'expérimentations dans les territoires : le Bilan de transition foncière, le Référentiel des techniques de renaturation, le Diagnostic de qualité des sols, et l'outil Circuit-court des sols. Deux études sont en cours : Porter la nature sans la dénaturer, et Accéder au foncier pour la renaturation. L'Institut porte également une cartographie des bonnes pratiques de la transition foncière, et souhaite lancer une offre de formation en 2026.

Plaidoyer

Enfin, l'Institut porte un plaidoyer au niveau national mais également européen. En 2026, il prévoit l'organisation de "rencontres nationales de la sobriété foncière", et projette un nouveau Forum européen (après celui de mai 2025) en 2027.

Créé début 2023, l'Institut a ainsi rapidement su déployer une activité complète, de la recherche au plaidoyer, grâce à un réseau de partenaires privés et publics.

Objectifs du poste

- Accompagner la pérennité financière de l'Institut et de la Chaire Transition foncière
- Développer l'écosystème d'adhérents et partenaires de l'Institut et de la Chaire
- Approfondir les liens avec cet écosystème
- Ouvrir une offre de formation sur la transition foncière à l'attention des professionnels privés et publics

Missions

En lien étroit avec la Déléguée générale et le Président, le ou la responsable de développement aura pour mission de :

- Identifier de nouvelles pistes de développement : acteurs privés et publics, appels à projets et appels à projets de recherche
- Suivre les liens avec les potentiels partenaires identifiés : organiser des rendez-vous, assurer le suivi jusqu'à la contractualisation
- Animer l'écosystème d'adhérents et partenaires de l'Institut et de la Chaire, en maintenant des liens réguliers, afin de recueillir leurs besoins et attentes pour la préservation des sols vivants
- Contribuer à l'organisation de temps dédiés aux adhérents et partenaires
- Organiser de manière trimestrielle un webinaire de présentation de l'Institut pour les acteurs intéressés
- Présenter l'Institut lors d'événements de partenaires et d'adhérents
- Proposer des réponses aux appels à projets et appels à projets de recherche, en lien avec la cheffe de projet études et outils et la coordinatrice de la Chaire Transition foncière
- En lien avec la Déléguée générale, contribuer à assurer le paiement des cotisations, mécénats, subventions
- Proposer une offre de formation sur la préservation des sols vivants : programme, modalités financières et d'organisation (en lien également avec la chargée de communication), diffusion

Profil

- Expérience dans le secteur de l'aménagement du territoire et de l'immobilier
- Connaissance des écosystèmes de secteurs connexes : notamment banque, assurance
- Contact humain facile et avenant
- A l'aise à l'oral
- Excellente capacité de rédaction
- 2 ans d'expérience professionnelle

Conditions

- CDI, à partir de mars 2026
- Gratification annuelle : 35 000 € brut, avec une prime de 2% du CA et une prime fixe de 8 000 € en fonction de l'atteinte d'objectifs chiffrés
- Tickets-restaurants (10€ par jour pris en charge à 60%)
- Remboursement de 50% des titres de transport ou Forfait mobilité durable
- Mutuelle

Envoyer CV et LM à holvoet@transitionfonciere.fr et guiony@transitionfonciere.fr, avec l'objet "Candidature responsable développement"

La présence d'une lettre de recommandation sera appréciée.